Le Comité Directeur de la FFPLUM réuni les 18 et 19 janvier, a confirmé sa volonté de faire de l'année 2014 l'année du Paramoteur. Il a constaté que dans ces temps difficiles de crise économique persistante, l'activité paramoteur reste la voie la plus accessible pour s'adonner à la passion du vol.

Il a également constaté que les pratiques évoluent et que le matériel a énormément progressé.

En 2012, les modifications de l'arrêté et de l'instruction du 23 septembre 1998 ont permis de prendre en compte certaines évolutions en s'adaptant à la réalité des pratiques, notamment dans la procédure d'identification.

Selon la FFPLUM, le temps est venu de se retrouver entre pilotes, instructeurs, formateurs d'instructeurs, constructeurs, professionnels et bénévoles pour faire le point sur l'état actuel de l'activité.

La Commission Paramoteur organisera donc en fin de saison (novembre, dates et lieu à déterminer), les premières "assises du paramoteur". Afin de pouvoir établir un programme le plus exhaustif possible, elle demande de solliciter, dans les régions, les responsables paramoteur ainsi que les acteurs majeurs reconnus de cette activité, afin qu'ils puissent recueillir tous les sujets susceptibles d'être abordés durant ces assises.

Une première réunion de préparation, réservée aux correspondants régionaux paramoteur, sera organisée pendant les championnats de France de paramoteur qui se dérouleront à Levroux du 28 au 31 mai. L'objectif de cette première rencontre sera de fixer l'ordre du jour et le contenu des assises.

Tous les thèmes sont ouverts, histoire, sécurité, réglementation, formation, compétition, constructeurs de voiles, constructeurs de moteurs etc.

Plus d'infos: http://competulm.blogs-pot.fr/2014/04/2014-annee-du-para-moteur-les-assises.html

2014, L'ANNÉE DU PARAMOTEUR À LA FFPLUM

